
flagrantes ou persistantes des principes de Harare. Une initiative conçue en grande partie par le Canada, ce plan de démocratisation visait dans l'immédiat le Nigéria, la Gambie et la Sierra Leone.

Des négociations et l'envoi d'un groupe de personnes éminentes pour évaluer la situation de la démocratie au Cameroun dans l'optique de son admission au Commonwealth ont réitéré, de façon pratique, l'engagement des États membres à faire de la démocratie un critère décisif d'adhésion.

En février, 14 pays (Suède, Norvège, Australie, Afrique du Sud, Barbade, Costa Rica, Chili, Danemark, Espagne, Finlande, Inde, Pays-Bas, Portugal et Belgique) se sont réunis à Stockholm pour lancer **l'Institut international pour la démocratie et la supervision du processus électoral**. L'institut vise à offrir un savoir faire international pour la gestion des élections de par le monde et à mettre en place des institutions démocratiques et électorales efficaces.

L'OEA et particulièrement l'Unité pour la promotion de la démocratie ont continué d'appuyer les efforts de renforcement de la démocratie dans les Amériques. En Haïti, l'unité a joué un rôle de premier plan, de concert avec la mission de l'ONU, dans l'organisation des élections présidentielles et législatives. Des Canadiens ont joué un rôle capital à titre de chefs de la mission électorale de l'OEA pour les deux élections. L'OEA a également organisé des missions efficaces de surveillance à long terme au Guatemala et au Pérou. En septembre, le Canada et le Brésil se sont associés pour coordonner la mise en œuvre des thèmes relatifs au renforcement de la démocratie et à la promotion et à la protection des droits de la personne, dans la foulée du sommet des Amériques tenu à Miami en 1994.

L'ACCT a poursuivi son programme d'appui au développement démocratique des pays francophones tout au long de 1995. En coopération avec l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française et le Conseil permanent de la francophonie, l'ACCT a organisé des missions d'observation au Bénin et au Niger en mars, en Guinée en juin, et au Gabon et en Côte d'Ivoire à l'automne. L'ACCT a également poursuivi son programme de coopération judiciaire pour renforcer la règle de droit et le respect des droits de la personne dans les pays membres, et a continué d'appuyer les centres de documentation des Parlements membres.